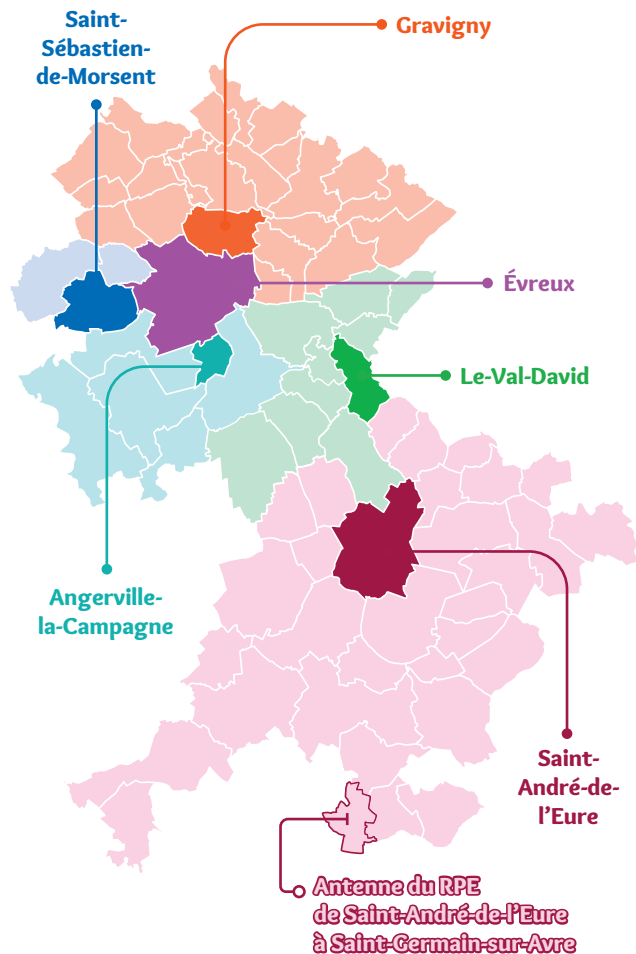




Relais Petite Enfance Évreux

RPE pour les quartiers

de Nétreville, Navarre et du centre-ville

02 32 62 24 50 | 06 26 46 91 58

Maison de la Petite Enfance - 52, rue Isambard - 27000 Évreux

rpe.evreuxville@epn-agglo.fr

RPE pour les quartiers

de Saint-Michel et de La Madeleine

02 32 31 52 31 | 06 10 48 40 94

11, rue Victoria Mxenge - 27000 Évreux

rpe.evreuxmad@epn-agglo.fr



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Relais Petite Enfance Évreux

Les **Relais Petite Enfance du territoire d'Évreux Portes de Normandie** sont des lieux d'informations, d'animations, d'échanges et de rencontres au service des parents, des assistants maternels agréés et des professionnels de la petite enfance.

Les responsables professionnels de la petite enfance informent et conseillent gratuitement.

Les relais ont pour objectifs :

- ▶ D'accompagner les parents dans le projet d'accueil de leur enfant.
- ▶ D'offrir aux professionnels de l'accueil individuel conseils et soutien dans l'exercice de leur profession.
- ▶ De proposer un lieu d'échanges et de rencontres autour de l'enfant.
- ▶ Les relais sont rattachés au service petite enfance de l'agglomération d'Évreux Portes de Normandie.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de l'Eure

evreuxportesdenormandie.fr



POUR LES PARENTS



Le Relais Petite Enfance :

► Donne une information sur l'ensemble des modes d'accueil de la petite enfance existant sur le territoire Évreux Portes de Normandie : **collectifs** ou **à domicile** ainsi que les modalités d'inscription et de fonctionnement des structures.

► Constitue avec la famille un dossier de **pré-inscription** pour un accueil collectif et familial en structure petite enfance.

► Met à disposition la liste des assistants maternels agréés sur le territoire Évreux Portes de Normandie ainsi que les conditions de l'agrément délivré par les service de PMI*.

► Met à disposition la liste des organismes de gardes d'enfants à domicile.

► Offre une écoute et un accompagnement liés à l'accueil de l'enfant (questions éducatives sur les besoins de l'enfant, le soutien à la parentalité), proposition de réunions.

► Propose une information générale portant sur les droits et devoirs en tant qu'employeur : démarches d'embauche, mise en place du **contrat de travail**, relations avec la CAF, **rupture du contrat...**



*PMI : Protection Maternelle et Infantile.
C'est un service qui dépend du Conseil Départemental qui a la compétence d'agréer et d'effectuer le suivi au domicile des assistants maternels. Les Relais sont en lien avec la PMI dans l'accompagnement des assistants maternels, mais n'ont pas la compétence du suivi et de la gestion des agréments.

POUR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS

Le Relais Petite Enfance :

► Organise des activités d'éveil pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile.

► Met à disposition un espace convivial spécialement aménagé pour des jeux libres et des ateliers d'éveil où les enfants découvrent et jouent au gré de leurs envies.

► Organise des temps festifs et de rencontre entre les enfants, les parents et l'assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile.

► Organise des sorties adaptées à l'âge des enfants (balades contées, journées inter relais...).



Les enfants y trouveront un lieu de découvertes avec un espace adapté favorisant l'éveil.

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS OU GARDES D'ENFANTS À DOMICILE

Le Relais Petite Enfance :

► Propose une information générale sur les droits et devoirs aux regards de la législation en vigueur pour les assistants maternels.

► Aide à la promotion de la profession et accompagne l'assistant maternel et garde à domicile dans son activité quotidienne auprès de l'enfant.

► Favorise l'échange parents-assistants maternels.

► Propose des temps d'échanges et d'informations : statut, aspects éducatifs liés à l'accueil de l'enfant, des temps informatifs complétant la formation et l'expérience.

► Organise des ateliers d'éveil de proximité pour les enfants accueillis ainsi que des temps festifs où parents et professionnels se rencontrent.

► Organise des rencontres avec d'autres professionnels afin de rompre l'isolement.

► Encourage et soutient le besoin de formations professionnelles continues et propose un accompagnement dans les démarches.



Le Relais Petite Enfance n'est ni un organisme employeur, ni une structure d'accueil de la petite enfance.

Le Relais Petite Enfance est un espace-ressource et un lieu d'échanges pour tous !

Le Relais Petite Enfance a pour volonté de favoriser la pratique de la parentalité.